

Questions orales

Nous savons pertinemment, pour en avoir été informés, que les événements qui se déroulaient à la Grenade, surtout le meurtre du premier ministre Bishop, avaient rempli de colère et d'indignation plusieurs dirigeants antillais. Ces sentiments nous ont été exprimés. Certains recommandaient que nous agissions matériellement, d'autres que nous tentions même de réunir des troupes pour rétablir l'ordre. Je dis cependant qu'autant que nous sachions, la décision d'envahir n'a pas été prise, comme les États-Unis l'ont dit, avant peut-être la fin de la journée de dimanche ou au cours de la journée de lundi. Je ne sais même pas à quelle heure on a fait part de la décision aux dirigeants antillais.

Je sais que dans l'intervalle, entre dimanche et l'invasion le mardi, un message était censé m'être communiqué à moi, personnellement, au sujet de l'invasion, pour me demander ce que j'en pensais et même si nous serions prêts à y participer. Je n'ai pas reçu le message parce qu'il n'a jamais été transmis par le dirigeant politique chargé de me le communiquer.

LA POSSIBILITÉ DE CRÉER UNE FORCE DU COMMONWEALTH
CHARGÉE DU MAINTIEN DE LA PAIX

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Madame le Président, le premier ministre pourrait-il dire trois choses à la Chambre. Tout d'abord, qui est le chef politique qui n'a pas communiqué avec lui? Deuxièmement, étant donné que l'Organization of Eastern Carribeans States a demandé au secrétariat du Commonwealth d'envoyer des effectifs chargés de prendre la situation en main à la Grenade, à supposer que la sécurité soit assurée, tant que des élections n'auront pas eu lieu, le premier ministre peut-il dire si on a demandé au Canada de se joindre à cette force du Commonwealth chargée de maintenir la paix? Enfin, quelle serait notre réponse si une pareille requête était faite? Le Canada s'empresserait-il d'y participer?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je me suis renseigné pour savoir si une demande nous avait été adressée directement. Dans la mesure où j'ai pu me renseigner, aucune requête en ce sens n'a été formulée. Nous sommes au courant de la recommandation ou de l'appel du secrétaire général, M. Ramphal. Toutefois, il s'adressait aux pays du Commonwealth en général. J'ai tenté moi-même de communiquer avec certains chefs du Commonwealth pour examiner une idée de ce genre, madame le Président.

Si des élections ont lieu lorsque les troupes de l'envahisseur auront quitté les lieux, il faudra alors recourir aux services d'une force quelconque du Commonwealth. J'offre, sous réserve de l'approbation du cabinet, notre participation à une force chargée de surveiller les élections.

Si, madame le Président, mais j'espère que tel ne sera pas le cas, les hostilités se prolongent—nous n'avons aucun renseignement sûr là-dessus, mais apparemment les envahisseurs doivent faire face à une résistance beaucoup plus forte que prévu—j'irai même plus loin en proposant une trêve et après avoir demandé à tous les étrangers de quitter la Grenade, le Commonwealth pourra alors envoyer des observateurs pour faire respecter la trêve. C'est une façon inusitée de formuler publiquement cette proposition, madame le Président. Je tente d'obtenir l'opinion des autres chefs du Commonwealth, mais j'estime qu'il est opportun en l'occurrence, en raison de la grande confusion qu'a provoquée cet événement, de mettre le Parlement au courant.

• (1430)

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU D^R DANIEL BENOIST, SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DU MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE DE FRANCE

Mme le Président: J'ai l'honneur de signaler la distinguée présence dans notre tribune du D^r Daniel Benoist, secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires sociales et de la Solidarité nationale de France, chargé des personnes âgées.

Des voix: Bravo!

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'INVASION DE LA GRENADE—L'INFORMATION FOURNIE PAR LE PREMIER MINISTRE DE LA BARBADA

Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Je me proposais de poser cette question au premier ministre, madame le Président, mais c'est au ministre qui a pris sur lui de renseigner les députés sur la situation à la Grenade que je vais le faire.

J'ai appris par les Affaires extérieures que nos représentants à la Barbade avaient été reçus en audience vendredi dernier à la Barbade même par le premier ministre de ce pays. A cette occasion, le premier ministre Adams aurait déclaré que les États-Unis allaient très vraisemblablement diriger une invasion contre la Grenade. Ottawa en avait-il été informé? Je crois savoir que c'est le ministre d'État chargé des Relations extérieures, qui a été absent de la scène ces derniers jours, qui aurait reçu cette information. Dans ce cas, pourquoi le gouvernement n'a-t-il rien fait vendredi ou samedi pour évacuer les Canadiens de la Grenade? Serait-ce que, prévenu d'avance du projet d'invasion, il aurait préféré de propos délibéré y laisser nos concitoyens, de façon à ne pas affaiblir le prétexte que les États-Unis ont avancé pour justifier leur action, c'est-à-dire protéger leurs ressortissants?

L'hon. Gerald Regan (ministre d'État (Commerce international)): Madame le Président, je prie l'honorable représentante de bien vouloir excuser le premier ministre qui a dû quitter la Chambre pour recevoir une communication de M^{me} Thatcher. Il doit revenir dans peu de temps.

Dans sa question l'honorable représentante part d'un mauvais principe. M. Noble Power, notre Haut commissaire à la Barbade a effectivement été reçu par le premier ministre Adams vendredi dernier. A cette occasion, le premier ministre Adams a évoqué la possibilité que certains États des Antilles orientales envisagent d'intervenir militairement et que lesdits États devaient en discuter à leur prochaine réunion. Il n'a pas dit qu'il y aurait effectivement invasion ni que les États-Unis y participeraient.